



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2001

En préalable à la séance du Conseil Municipal, les élus ont visité le chantier de l'extension de l'école maternelle.

Les travaux comportent :

- une salle d'évolution - deux salles de classe
- une salle de repos - un bureau pour la Directrice
- des locaux de rangement - des sanitaires

La surface d'extension est de 451 m² qui s'ajoutent aux 615 m² de surface existante, soit une superficie totale de plus de 1060 m².

1. AFFAIRES FINANCIERES :

- Après le renouvellement du Conseil Municipal il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale : le Conseil Municipal propose une liste de 32 noms. Sur cette liste les services fiscaux retiennent 8 titulaires et 8 suppléants. Cette commission assiste l'administration fiscale dans le suivi des valeurs locatives servant de base au calcul des impôts locaux.

- Jean-Pierre ROYANT, adjoint, a présenté les **subventions 2001 pour les associations** de la commune :

Association Musicale : 15.000 F – Milinerien Ploveilh : 8.000 F – Comité de Jumelage Plomelin/Crymych : 7.500 F – Comité de Jumelage Plomelin/Betziesdorf : 7.000 F (+ 3.000 F except.) – Saint David : 2.500 F – Kanerien Sant Meryn : 7.000 F (+ 2.000 F except.) – Kan an Odet : 6.000 F (+ 2.000 F except.) – Sauvegarde de la Chapelle Saint-Philibert : 2.000 F

A.S.P : 35.100 F – Mondial Pupilles : 5.600 F – A.S.P Volley : 2.700 F – A.S.P Basket : 5.000 F – La Galoche plomelinoise : 1.100 F – Pétanque des Vire Court : 1.100 F – Association de tennis : 5.000 F (+ 1.000 F except.) – Raquette Plomelin/Tréméoc : 7.000 F (+ 8.000 F except.) – Judo club : 8.000 F – Rederien Ploveilh : 1.500 F – A.C.P : 1.500 F (+ 1.000 F except.) – Courir Ensemble à Plomelin : 1.000 F (+ 2.000 F except.) C.L.S.H : 16.000 F (+ 2.400 F except et 3.000 F pour investissement) – Re Goz Ploveilh : 7.000 F – A.P.E écoles publiques : 32 F/enfant – A.P.E.L école Notre Dame : 32 F/enfant – Familles Rurales : 13.500 F – A.D.M.R : 3.000 F – Amicale Laïque : 5.000 F – Les Amis de Ti Gwenn : 3.000 F – Plom'Patch : 1.000 F – C.O.S Personnel Communal : 17.700 F

En outre, le Conseil a voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 20.000 F pour la manifestation de célébration du centenaire de la Loi de 1901 sur les associations, le 8 septembre prochain.

- Au 1^{er} janvier 2002, l'euro sera la monnaie officielle en France. La commune de Plomelin a contracté des prêts en francs auprès d'organismes bancaires qu'il faut convertir en euros. Accord du Conseil pour signer les

conventions de constat global de conversion en euros.

- **L'école Notre Dame de l'Assomption** doit réaliser d'importants travaux de mise en conformité de ses installations afin de respecter les normes applicables en matière de sécurité. Le coût des travaux s'élève à 1 million de francs environ. La commune est sollicitée pour mettre en œuvre sa **caution bancaire** pour un emprunt de 750.000 F sur une durée de 15 ans auprès d'une banque. Avis favorable à l'unanimité du Conseil.

2. URBANISME – AFFAIRES FONCIERES :

- **SAGE** : les SAGE ont été institués par la Loi sur l'Eau de 1992. La Préfecture du Finistère envisage la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de l'Odet. L'objectif est d'assurer une planification pour un équilibre entre les activités économiques et la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Différents partenaires (élus, représentants des usagers, propriétaires riverains, associations, Etat,...) sont associés afin de mettre en place ce dispositif et atteindre les objectifs de protection contre les inondations, de gestion halieutique et d'alimentation en eau potable. Avis favorable à l'unanimité.

- L'organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC) de l'Ecole Notre Dame de l'Assomption accepte de **vendre à la commune** une parcelle de 598 m² située à proximité de l'école : la commune souhaite y aménager une aire de stationnement paysagère: accord du Conseil.

3. MARCHES PUBLICS :

- Dans le lotissement de **Tal ar Groaz**, l'entreprise JARDINS SERVICE qui construit les murets en pierre a dû procéder à leur réhaussement afin d'encastrier intégralement les coffrets électriques et téléphoniques, ce qui entraîne une plus-value de 95.876 F TTC. Avis favorable.

- Le Conseil Municipal a donné son accord pour que l'entreprise CARIU qui pose les revêtements de sols dans **l'extension de l'école maternelle** remplace les dalles 50 x 50 initialement prévues, par des sols PVC en lès, ce qui entraîne une plus-value de 4.213 F.

- Il a été procédé à l'ouverture des plis de la **Maison des Associations** (Maison Le Bris) située au bourg. Les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes pour un montant de 288.115,5 euros (soit 1.889.913,70 F TTC). Les travaux doivent débuter au mois de septembre 2001 pour une durée d'un an. Vote à l'unanimité moins une abstention (M. Noël LE DREZEN qui trouve le coût trop élevé). Le projet bénéficie d'une subvention de 600.000 F et d'une récupération de la TVA.

- Le marché à bons de commande d'entretien et de grosses réparations sur la **voirie communale** et les chemins ruraux doit être lancé pour 3 ans. Les montants sont au minimum de 121.959,21 euros (800.000 F TTC) et au maximum de 182.938,82 euros (soit 1,2 million de francs TTC).

4. PERSONNEL :

Accord du Conseil Municipal pour le recrutement d'une personne aux Services Techniques cet été et pour le recrutement de 2 personnes au camping pour juillet et août.

5. QUESTIONS DIVERSES :

- Dans l'hypothèse d'une ouverture de classe à l'école élémentaire publique, il est envisagé éventuellement l'acquisition d'une **classe mobile** de 60 m² afin de pouvoir anticiper une extension future. Le devis estimatif pour cette acquisition, son aménagement et son raccordement aux réseaux s'élève à 185.000 F HT. Le dossier administratif (permis de construire, ...) est prêt. Accord du Conseil Municipal pour solliciter des subventions auprès du Conseil Général.

- Jean-Pierre ROYANT, François TREGARO et Jean-Pierre CHEMIN ont été désignés pour siéger au Conseil d'Administration de la **Bibliothèque** de Plomelin.

- Le Conseil Municipal a désigné les élus qui siégeront dans la **commission de révision du P.O.S**, aux côtés des administrations et organismes consulaires : Yves ROHOU, Odette CATANZANO, Yvonne PETON, Gildas GUIQUET, Jean-Pierre ROYANT, Bertrand DERUBAY, Jean-René GUELLEC, Emile LAURENT, Germain POULELAOUEN, Françoise LE DOARE, Jean-Claude LE LAY, Jeanine LE GUICHAOUA, Noël LE DREZEN.

- Il a été procédé au tirage au sort de 9 personnes à partir de la liste électorale afin de constituer la liste départementale des **jurés d'assises** pour 2002.

- **Solidarité** : le département de la Somme a subi récemment de fortes inondations. Sur proposition de Jean-Claude LE LAY, le Conseil Municipal de Plomelin apporte son soutien aux sinistrés de ce département en accordant une subvention exceptionnelle de 2.500 F. Il apporte aussi son témoignage de solidarité aux agriculteurs gallois victimes de la crise bovine (Crymych est jumelé avec Plomelin)

- Suite à un **courrier** adressé au Maire par la liste "**Réussir Plomelin**" sollicitant un local de réunion à la Mairie, la participation d'un membre non élu aux travaux des commissions et la possibilité d'exprimer régulièrement ses points de vue dans le Kannadig, le Maire, Yves ROHOU, a apporté, au cours du Conseil Municipal, les précisions suivantes :

- un local est déjà mis à disposition de l'opposition à la MPT le samedi matin. Il considère également que les permanences dans des lieux séparés permettent à chaque groupe (majorité, opposition) de recevoir des visites en toute indépendance et d'organiser s'il y a lieu des réunions de travail dans le même esprit.

- certains membres non élus participent déjà aux travaux des commissions. Il appartient au Président de chaque commission d'apprécier l'opportunité d'ouvrir sa commission à ces personnes, en fonction de leurs compétences et des sujets abordés.

- le Maire, au nom de la majorité, précise qu'il n'envisage pas de modifier l'esprit du Kannadig, qui doit rester un journal d'informations communales.

La majorité en tant que telle ne souhaite pas disposer d'une tribune : le risque de polémique est permanent dans la mesure où les prises de positions nécessiteront un droit de réponse. Le Maire précise en outre que le souci de l'équipe municipale est de rapporter les décisions du Conseil Municipal dans la plus grande objectivité qui soit, en faisant, cas échéant, état des positions de chacun.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

• Espaces Verts :

- Entretien et nettoyage des abords des écoles
- Aménagement des giratoires de Penhoad et Kervéo
- Cimetière : abattage d'arbres, remise en forme des talus, plantations aux abords du colombarium
- Fleurissement des jardinières
- Tontes diverses
- Enlèvement de souches d'arbres dans l'anse de Kerambleis ainsi que d'une haie à Hent Kerfram
- Désherbage sélectif

• Voirie, réseaux :

- Balayage de différentes voies
- Bouchage des nids-de-poules
- Reprise en enrobé de tranchées (galerie commerciale, atelier-relais)
- Bâtiment de la galoche et sanitaires du cimetière : raccordement aux réseaux d'eaux pluviales et d'eaux Usées ; aménagement des abords et mise en place de fermetures
- Reprise d'un busage d'eaux pluviales (Route de Pont-l'Abbé)
- Branchements d'assainissement (Kermel)
- Curage de postes de relèvement – débouchage de la pompe du poste de Kerdour
- Remise en état des sentiers piétonniers (Guili Hervé, Kergoat et Kerneven)

• Autres travaux :

- Peinture du bureau du C.L.S.H (Centre Aéré)
- Confection de mobilier pour la Mairie
- Entretien de remorques (vérins)
- Camion : remise en état du plancher et des vérins
- Exposition " 40 ans de vies communes " à la Mairie : transport du matériel
- Préparation de la manifestation de la "journée du bois"
- Réglage des horloges de l'éclairage public
- Mise en place d'une signalétique et de numérotation de voirie à Hent Pont Lenn
- Nettoyage des abords de l'atelier-relais
- Confection de tables et de bancs pour la galoche
- Transport et mise en place du matériel pour la 2ème Ronde des Menhirs
- Achat et mise en place de 2 abris de touche pour le nouveau terrain de football de Kerguel

✓ AUTRES TRAVAUX : (par entreprises)

- Finition des trottoirs du carrefour de Liorzh ar Menhir jusqu'à la Distillerie des Menhirs (LE PAPE)
- Ecole Maternelle Publique : la MIROITERIE DE CORNOUAILLE a mis en place les baies supérieures. SANITHERM pour la plomberie, SEBACO pour les portes intérieures et MANDIN pour le doublage des murs, poursuivent leurs interventions.

LES CONSIGNES DU MOIS

✓ LE RADON EN BRETAGNE :

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, incolore et inodore. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents partout à la surface de la terre, en particulier dans les roches granitiques et volcaniques. Si sa concentration est faible à l'air libre, elle peut être très élevée en atmosphère confinée. Des études épidémiologiques ont établi que l'exposition au radon accroît de façon certaine le risque de cancer du poumon. Ce risque est proportionnel au temps d'exposition et à la concentration en radon. Du fait de son socle géologique granitique, la Bretagne est l'une des régions où les concentrations en radon dans les logements sont les plus élevées.

Les moyens d'agir existent et certains sont simples à mettre en œuvre :

- aérer et ventiler les maisons (cela permet d'améliorer de façon très significative la qualité de l'air intérieur des locaux)

- mesurer la concentration en radon dans son logement
- en fonction des résultats, faire mettre en œuvre les techniques de réduction nécessaires

Pour toute information complémentaire, contactez :

- La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales : 02.98.64.50.85
- La Direction Départementale de l'Équipement : 02.98.76.50.91
- La Mairie de votre commune : 02.98.94.25.57

✓ VOLS :

Des vols ont été signalés. Soyez prudents et prenez le maximum de précautions.

✓ LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Les travaux de bricolage peuvent gêner le voisinage. L'utilisation de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc... est réglementée : de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables – de 9h à 19h le samedi – de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

CENTENAIRE DE LA LOI DE 1901

A l'occasion du centenaire de la Loi de 1901 sur la liberté d'association, la municipalité organise, en partenariat avec les associations plomelinoises, une journée de célébration le samedi 8 septembre 2001, à partir de 10h. Au programme de la journée :

- 10h : accueil des participants
- 10h30 : débat sur le statut du bénévole auquel participeront des intervenants extérieurs
- de 14h à 17h : forum des associations – Animations et démonstrations sportives

- 17h30 : jeux inter-associations
- à partir de 21h : bal

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire dans une commission de travail (logistique – logistique repas et bar – débat – animations et démonstrations – communication) et ainsi participer à cette journée de fête des associations. Contact : Geneviève Vial – Mairie de Plomelin au 02.98.94.25.57.

EN BREF

✓ ORAGE :

Suite à un orage particulièrement violent fin avril occasionnant des dégâts importants sur le matériel téléphonique et informatique dans le secteur nord de la commune (Pen Menez,...), un courrier a été adressé par la Mairie à France Télécom et EDF.

✓ QUALITE DE L'EAU :

Analyse en date du 5 avril 2001 : Nitrates : 33 mg/l – Eau conforme aux normes de qualité

✓ EXPOSITION DES PEINTRES DE PLOMELIN :

La 8^{ème} exposition des Peintres de Plomelin se tiendra du samedi 16 au dimanche 24 juin 2001 dans la salle des Mariages et la salle du Conseil de la Mairie. Exposeront, entre autres : J. AUDREN, G. BRUSQ, M. CARVAL, J.P. CHERIOT, Y. COCHER, C. DIEUSET, M. GUILLORE,

MC JEZEQUELOU, C. LAUDEN, JP LE DANTEC, J. LE GENDRE, P. MANIVEL, C. MARREC, N. MELENEC, C. PELCAT, C. PETIT, JJ WACHEUX, JL PRAT, ainsi que les élèves du cours de dessin de Familles Rurales.

✓ **ASSOCIATION EPAL travail d'été** : l'association EPAL (Brest), recherche des encadrants pour ses séjours de vacances d'été (2 à 3 semaines). Accompagnement divers d'enfants, adolescents, handicapés mentaux ou non, adultes handicapés mentaux ou physiques. Emploi rémunéré. Diplôme non obligatoire (sauf BAFA ou BAFD sur les séjours pour mineurs). Formation interne gratuite, pour animateurs (+ de 18 ans) et responsables (+ de 22 ans). URGENT. Adressez votre candidature au 11 rue d'Ouessant – BP 02 – 29801 BREST CEDEX 09.

ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

✓ C.L.S.H (Centre Aéré) :

Comme chaque été, le Centre de Loisirs ouvrira ses portes aux enfants âgés de 3 à 12 ans, pendant juillet et août.

- Les activités sont encadrées de 9h à 17h
- Une garderie gratuite est assurée le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 19h.
- Le Centre organise une sortie par semaine (plage, piscine, parc d'attractions, zoo, etc...)
- Le prix pour une journée est de 62F par enfant
- Pour les enfants fréquentant le Centre uniquement le jour de la sortie, le prix est de 80F

L'association organise également 3 camps de vacances :

- du 16 au 20 juillet : escalade – arc – VTT à St Thoïs, pour les 9-12 ans

- du 23 au 27 juillet : cirque Balle à Fond à Kerlaz, pour les 6-9 ans
- du 20 au 24 août : camp à la ferme au Conquet, pour les 6-12 ans

Le prix de chaque camp est fixé à 900 F par enfant. L'association accepte les Chèques-Vacances, les bons CAF et les participations des Comités d'Entreprises. Pour tous renseignements : contactez Christiane LE QUEAU au 02.98.52.58.65.

NOUS VOUS PRIONS DE NE PAS TENIR COMPTE DES DATES DES CAMPS DE VACANCES PARUES DANS "LA LETTRE DE L'ULAMIR" - SEULES LES DATES INDIQUEES CI-DESSUS SONT EXACTES.

✓ ADMR : remplacements d'été

En vue des remplacements d'été, il est possible que l'association, compte-tenu des dossiers actuellement en cours, soit amenée à recruter du personnel pour les mois de juillet et août.

Les personnes intéressées doivent adresser une demande écrite à Mme La Présidente de l'ADMR – Place Betziesdorf – 29700 PLOMELIN – Tél : 02.98.94.21.73

✓ COMITE DE JUMELAGE PLOMELIN/CRYMYCH :

- Rappel : le Comité organise cet été un **voyage à Crymych, du 24 au 30 juillet 2001**. Ce voyage est ouvert à tous les Plomelinois. Coût : 900 F (hébergement chez l'habitant)
- Le **camp chantier** pour les jeunes de 15-17 ans, organisé en partenariat avec l'ULAMIR, avec le soutien du Programme Européen Jeunesse de la Communauté Européenne, change de dates : **il débutera le 30 juillet et durera jusqu'au 11 août**. Une quinzaine de jeunes galloises et gallois feront partie du camp. Coût maximum : 1.100 F pour les 2 semaines.
- Le Comité recherche des familles d'accueil avec adolescent(s) si possible pour héberger **un groupe d'élèves de classe de 1ère, du 14 au 20 juillet**. Merci

de contacter le plus rapidement possible, Jacqueline FECHANT au 02.98.55.15.41.

✓ TENNIS PLOMELINOIS : les jeunes montent au filet

L'équipe des Minimes, composée de Jonathan LE GOFF, Jérôme LE BLEIS et Damien LE FLOCH, va disputer la finale du Championnat du Finistère contre Morlaix, après avoir remporté l'Inter Groupes face au T.C Brest. Au tournoi interne du club ces jeunes se sont à nouveau brillamment comportés : J. LE GOFF a remporté l'une des finales après avoir vaincu plusieurs...seniors !

✓ ULAMIR e BRO GLAZIK :

L'ULAMIR propose une sortie culturelle en car à Moncontour – Fort Lalatte – Cap Fréhel (Côtes d'Armor), le dimanche 10 juin. Départ à 8h de Plonéis – Retour vers 19h à Plonéis. Prix de la journée : 73 F/adulte – 63 F/ - 12 ans. Pique-nique à prévoir pour chacun. Inscriptions au 02.98.91.14.21 jusqu'au 5 juin.

L'ULAMIR organise un fest-noz le samedi 30 juin à partir de 21h à Plonéis. Au programme : Skrilh, les musiciens Grégory Aussy et Sylvain Croguennec et les sonneurs locaux.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Du 15 mai au 2 juin	Exposition " Prix Architecture 2000 "	Salle des Mariages
Du 24 au 27 mai	16 ^{ème} édition du Mondial Pupilles	
Du 24 mai au 4 juin	Exposition " Peinture et sculptures "	Y. RIOU et R. MOREL - Saint Philibert
Samedi 26 mai	Repas	Plomelin/Crymych – MPT.
Samedi 9 juin	Auditions – Association Musicale	Salle socio
Dimanche 10 juin	Tour de Plomelin	Amicale Laiïque
Dimanche 10 juin	Triplettes – Tournoi officiel	La Pétanque
Mardi 12 juin	Concours Belote interclub	Re Goz Ploveilh – MPT
Samedi 16 juin	Gala annuel – Familles Rurales	Salle socio
Du 16/06 au 1er juil.	Tournoi officiel de tennis	
24 juin	Kermesse écoles publiques	A.P.E Ecoles Publiques

ÉTAT CIVIL

Décès : Henri-Jean GUEGADEN, 62 ans, Le Runniat

Mariages : Robert CAVILLON, Issy-les-Moulineaux et Madeleine BODENANT, Stang Kerlec ; Guy BOUËDO, Hent Kergoff et Isabelle MORVAN, Quimper

Naissances : Teddy MERLE, Hent Sant Philibert ; Charlène QUEINNEC, Verouri Nevez

INFORMATIONS PRATIQUES

la pharmacie sera ouverte le dimanche lors des permanences des médecins plomelinois

MEDECINS DE GARDE	24 mai	Dr LOZACHMEUR	Pluguffan	02.98.94.04.10	
	27 mai	Dr GUYOMAR	Pluguffan	02.98.94.02.17	
	3 juin	Dr METAYER	Plomelin	02.98.94.24.06	
	4 juin	Dr QUIDEAU	Plonéis	02.98.91.01.40	
	10 juin	Dr LE MENN	Pluguffan	02.98.94.02.17	
	17 juin	Dr DANTEC	Guengat	02.98.91.04.80	
24 juin	Dr WEDEUX	Pluguffan	02.98.94.04.10		
REMRQUES A ENCOMBRANTS	26-27 mai	Polhoat (ferme)	Kerdauid Izela	Kergoff (MAPA) Kerlot	
	2-3-4 juin	Porrajenn	Kergoff (Lot.)	<i>supprimée en raison du Mondial Pupilles</i> Kerrun Uhela	
	9-10 juin	Kergwenn	Pen Menez	Kroaz Pennanguer	
	16-17 juin	Kroaz Kermel	Daou Zouar	Kergadiou	
	23-24 juin	Ti Lipig	Trojoa	Lenn Kerbernez	
OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	10h-12h/16h-18h	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9h-12h/15h-18h	Samedi			

